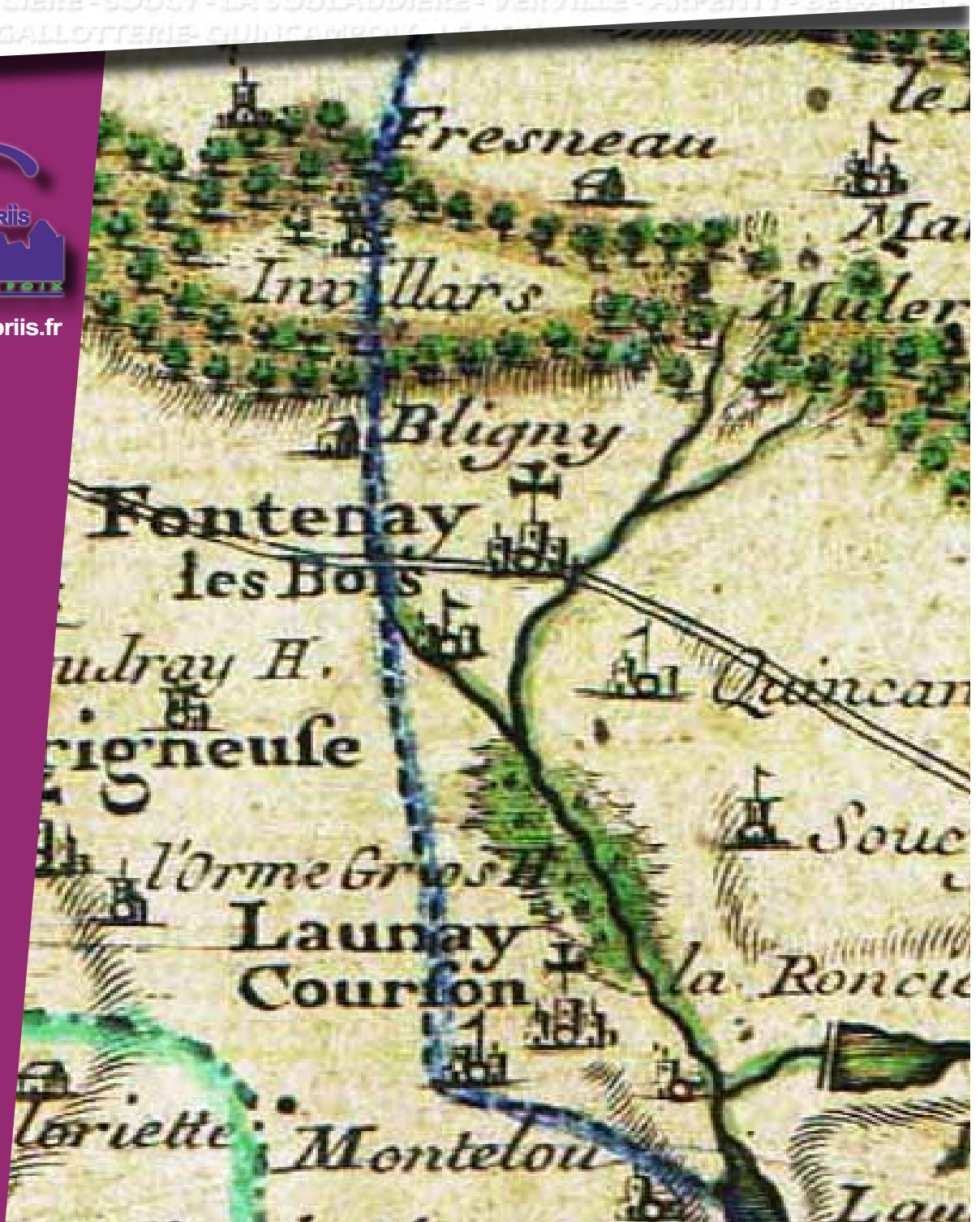


LA LETTRE

LE BULLETIN MUNICIPAL DE FONTENAY-LES-BRIIS



www.fontenay-les-briis.fr



N°134 - Septembre 2018





Directeur de la publication :
Léopold LE COMPAGNON

Composition :
Mairie de Fontenay les Briis
Emmanuel GOBLET

Impression :
CCPL

N° ISSN en cours

Dépôt légal 3^{ème} trimestre 2018

3

Le Mot du Maire

6

Municipalité

- Commémoration
- Petite enfance
- Vie Locale
- Environnement
- Social
- Sécurité
- Propreté
- SIVOA
- Action sociale
- Travaux
- Ecologie
- Théâtre de Bligny
- Environnement (suite)
- CCAS
- Médiathèque
- Rezo Pouce
- Accueil périscolaire

21

Associations

- Les Bielles de Fontenay
- Comité des Fêtes
- M.J.C. La Grange
- Hockey Club du Trèfle
- Club Omnisport Fontenay

28

Infos Pratiques

- Infos diverses



Léopold LE COMPAGNON
Maire de Fontenay-lès-Briis
Vice Président de la CCPL

Bien vivre à Fontenay....

Nombreux sont les Fontenaysiens qui considèrent que le village de Fontenay-lès-Briis, est un coin de l'Île de France où il fait bon vivre. C'est un sentiment partagé par tous les retraités qui ont décidé de finir leur parcours dans notre village, mais aussi par nombre de nouveaux habitants qui ont fait le choix de venir vivre à la campagne. Il ne faudrait pas, malheureusement que ce constat unanime soit bousculé, jour après jour, par les comportements égoïstes, les incivilités, et le manque de savoir-vivre.

Le bruit fait partie des désagréments qui peuvent devenir insupportables aux beaux jours, lorsque les fenêtres sont ouvertes, ou lorsque nous sommes dans notre jardin. Un arrêté réglemente l'utilisation

des appareils motorisés (tondeuses, taille-haie, et autres), et en interdit l'usage les dimanches et jours fériés. D'autres bruits peuvent être eux également très gênants : les aboiements des chiens durant de longues heures, lorsque leurs maîtres sont absents. Là aussi, il appartient à chaque propriétaire de prendre les mesures appropriées, pour ne pas gêner son voisinage.

Le stationnement des véhicules de plus en plus nombreux, garés sur les trottoirs, les passages protégés, et mettant en danger les plus vulnérables. Chaque propriété dispose de places de parking intérieures, déclarées lors de l'obtention du permis de construire. Il appartient à chacun de les utiliser, faute de quoi, nous serons amenés un jour à réglementer le stationnement.

Les déchets sauvages, de plus en plus importants, déversés par des personnes sans morale. Nos chemins communaux sont trop souvent devenus des lieux de décharges de déchets verts, déchets de chantiers, ou même ménagers. Ces incivilités ont un coût important pour notre commune, en main d'œuvre du personnel communal et en traitement dans les déchetteries spécialisées.

Chaque fois que cela sera justifié, je n'hésiterai pas à demander à notre policier municipal d'intervenir, et même verbaliser si nécessaire.

Vous l'aurez compris, nous devons être solidaires, notre village est notre bien à tous et nous souhaitons continuer à y vivre avec plaisir. Je compte sur vous pour que nous puissions tous continuer à « **Bien vivre à Fontenay...** »

Bien cordialement,



POUR QUE NUL N'OUBLIE...

Lors de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, toutes les villes de France honorent la mémoire des déportés et rendent hommage à leur sacrifice.

A Fontenay-lès-Briis, élus, figures du monde combattant ou associatif et Fontenaysiens se sont rassemblés devant le monument aux morts pour assister à la cérémonie commémorative.



Devenez assistant maternel, professionnel petite enfance

Le métier d'assistant maternel peut être un choix de longue date ou un second souffle dans une carrière professionnelle. Témoignage de Bérengère, infirmière : « J'ai choisi cette profession car elle me permet de concilier ma passion pour la petite enfance avec les impératifs d'une vie de famille ». C'est un métier d'échanges avec les parents, les enfants et les collègues, basé sur la confiance mutuelle en vue d'un seul objectif commun : l'épanouissement et l'éveil de l'enfant.

Pour toute information, contactez les animatrices des relais assistants maternels de la CCPL

- Relais " Papillon Claire Chabrier : 01 64 90 65 66
- Relais " Libellule Sylvie Tanari : 01 64 90 65 67



Militer avec les Maires Ruraux

L'Association des maires ruraux de France promeut et défend la commune et ses élus, comme base de la démocratie et premier contact avec les citoyens. Dans un esprit militant, l'association a la volonté d'imposer la commune au cœur du débat démocratique. Le contexte politique a changé. Vient le temps de la reconnaissance et la prise de conscience du rôle incontournable des conseils municipaux, femmes et hommes, investis pour animer la vie locale.

Notre réseau est celui de l'innovation, discrète, quotidienne mais concrète. Il fédère un vivier de développeurs passionnés au service des territoires.

Parmi nos préoccupations, la question de l'organisation territoriale et de l'intercommunalité nous mobilise actuellement. Nous défendons l'idée que toute organisation supra-communale, par une gouvernance où chacun a son mot à dire, doit toujours procéder de la commune. La souveraineté de la commune, c'est celle des citoyens, qui se trouveraient démunis face à des décisions arbitraires prises loin de chez eux. Cette résistance est aussi force de proposition, en s'interrogeant en même temps sur la question des fusions de communes pour les rendre plus fortes dans les schémas actuels.

Et sur le fond, il s'agit enfin d'inventer aujourd'hui le village de demain, avec de nouveaux types d'activités économiques, comme le coworking ou les nouvelles pratiques agricoles soucieuses de la biodiversité.

La commune de Fontenay fait partie des fondateurs de l'association en Essonne. L'Association des Maires Ruraux de l'Essonne a été créée en 2017.



Yvan LUBRANESKI
Président de l'AMR 91, Maire des Molières

Thierry DEGIVRY
Trésorier de l'AMR 91,
1er Adjoint de Fontenay-lès-Briis

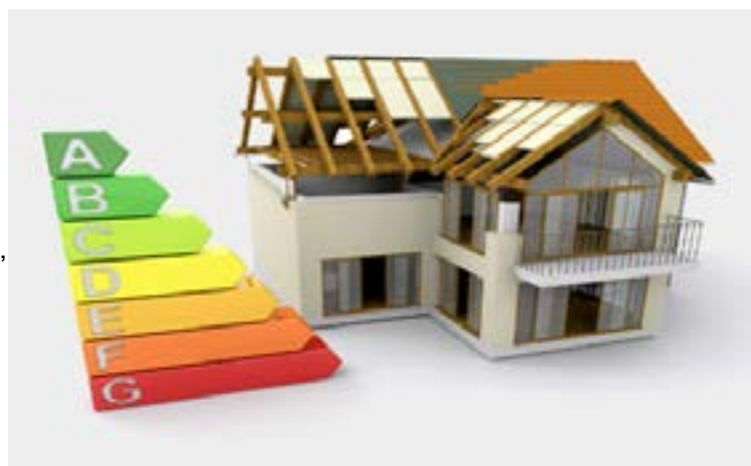




ALEC Ouest Essonne

La CCPL, regroupant les besoins des 14 communes du territoire, a adhéré à l'association d'élus « ALEC Ouest Essonne », créée en 2011 qui a pour but de favoriser :

- L'utilisation rationnelle des énergies et l'efficacité énergétique dans les bâtiments,
- Le développement de la maîtrise des usages énergétiques,
- La promotion et le développement des énergies renouvelables et de l'éco-construction.



Ainsi, l'ensemble des habitants de notre territoire peut aujourd'hui utiliser les compétences et les conseils de cette association, emprunter du matériel de mesure tels que caméra thermique infrarouge, thermomètre laser, wattmètre, pour identifier les sources de déperditions énergétiques dans sa maison demander des conseils en matière de rénovation de bâtiment, etc...

Vous trouverez l'ensemble des offres proposées sur le site « alec-ouest-essonne.fr/particuliers, ou sur le site de la commune qui le relaie. N'hésitez pas à leur poser les questions qui vous préoccupent, ils ne manqueront pas de vous répondre, et même vous rencontrer.

Léopold LE COMPAGNON
Membre du bureau de l'Alec Ouest Essonne



Retour sur un superbe après-midi au théâtre de Bligny

Par Nicole GOAVEC, Conseillère municipale



Ce mardi 29 Mai, le CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) avec le soutien du Conseil Départemental de l'ESSONNE, de la CCPL, et du Centre Hospitalier de BLIGNY-a offert aux séniors du HUREPOIX un spectacle solidaire intitulé " : ENSEMBLE au THEATRE".

Les élèves de 1ère du lycée de LIMOURS accueillirent avec chaleur et humour les nombreux invités de l'après-midi; Les excellents comédiens ont tout d'abord donné quelques extraits des œuvres de MOLIERE, RACINE et MARIVAUX, puis l'orchestre " LES CORDES ENCHANTEES" (le bien nommé !), actuellement en résidence au théâtre, a brillamment interprété Astor PIAZZOLA, sur le thème des SAISONS de VIVALDI.

Un copieux gouter fut ensuite servi à l'extérieur, sous les barnums, qui permit à chacun d'échanger ses impressions, ou converser, avec les comédiens, les élèves, les connaissances ou les amis. Ce furent des moments joyeux de partage intergénérationnel.

Merci également aux partenaires du CLIC ce jour-là : l'AVAD, la CROIX ROUGE, l'association JEAN le MAO, le SAD des 3 Vallées, la Fondation SAINT -VINCENT- de- PAUL, le SECOURS CATHOLIQUE.



La démarche d'évaluation des risques professionnels

Par Daniel DUBOELLE, Conseiller municipal délégué à la sécurité



Une collectivité, quelle que soit sa taille, a une obligation générale de sécurité vis-à-vis de ses agents. S'agissant d'une obligation de résultats, elle doit prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

À ce titre, la collectivité doit évaluer les différents risques auxquels sont exposés ses agents. Cette évaluation doit permettre d'identifier et d'estimer les risques liés au travail, en s'appuyant sur les conditions d'exposition des agents. L'employeur doit aussi

évaluer les risques psychosociaux et les intégrer au document unique

Le document unique correspond à la transcription de ces résultats. Il permet d'une part, de réaliser un inventaire des risques professionnels existants à chaque poste de travail, et d'autre part il constitue un document de référence pour définir un plan d'actions de prévention.

Cette évaluation des risques et sa transcription dans le document unique constituent une étape clé de toute démarche globale de prévention.

Afin de mettre en place un plan d'actions efficient, suite aux résultats de l'évaluation des risques, la mise en œuvre de cette démarche nécessite une approche globale et pluridisciplinaire à la fois technique, humaine et organisationnelle.

Cette démarche que nous finalisons actuellement, sera mise en application en septembre.

Retour sur le nettoyage de Printemps 2018

Par Jean Pierre LONG, Adjoint au maire en charge de l'environnement

Météo du samedi 7 avril tout à fait acceptable pour sillonner nos sentes communales à la recherche de ce que l'on souhaiterait ne plus trouver : les emballages ménagers, les papiers et plastiques, les pneus usagés, les métaux ...

Nous étions une bonne vingtaine d'habitues de longue date à ce rendez-vous printanier. Trop peu de monde encore cette année. Mais l'équipe motivée (eh bien oui, il faut bien qu'un nettoyage se fasse !), a ramassé l'équivalent de 25 sacs de 80 litres de déchets.

Qu'ils soient ici remerciés tout comme les Services Techniques municipaux qui ont assuré la logistique sans oublier notre maître queux Francis (à droite sur la photo).

Au nettoyage de Printemps 2019.





Bientôt une nouvelle station d'épuration !

Par Thierry DEGIVRY, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme, des finances et des grands projets
Vice-président du Syndicat de l'Orge

La station de traitement de Fontenay a été mise en service en 1979. Elle est de type biologique (Boue activée en aération prolongée). Sa capacité nominale est de 5000 EH* pour un débit journalier de 1000 m³/j. Pour l'année 2017 le volume entrant s'élève à 253 400 m³ d'eau usées, soit un débit journalier de 446 m³/j. Le maximum atteint est de 1846 m³/j. La production de boue a été de 18 tonnes de matières sèches (≈611 T de produit brut) dont la totalité a été épandue sur des terres agricoles.



Des travaux de reconstruction ont été engagés. Cette nouvelle station qui verra le jour en juillet 2018 sera également de type boues activées d'une capacité de 3600 EH. Amélioration notable, elle traitera le phosphore, permettra de meilleurs rendements et verra sa gestion des boues simplifiée avec le remplacement des actuels lits de séchage des boues par une presse à vis. En parallèle de ce chantier, grâce à l'action du Syndicat de l'Orge, toutes les communes du bassin versant de la Charmoise se sont dotées de réseaux d'assainissement. Cette station d'épuration est l'un des équipements à construire pour que notre petite rivière, la Charmoise, affluent de la Rémarde, elle-même affluent de l'Orge, retrouve une bonne qualité !



Coût des travaux pour la Step : 2 600 000 euros HT

*Equivalent habitant : Unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'un réseau d'assainissement ou d'une station d'épuration. Elle se mesure par la quantité de pollution émise par personne et par jour.



Première pierre pour la future station d'épuration !

Léopold Le Compagnon, Maire de Fontenay-lès-Briis et François Cholley, Président du Syndicat de l'Orge ont donné le coup d'envoi à la construction de la future station d'épuration de la commune de Fontenay en présence d'une quarantaine de personnes, élus mais également habitants de la commune. Cette pose symbolique de « la première pierre » a permis au maire de Fontenay-lès-Briis de saluer l'efficacité du Syndicat de l'Orge en matière de conseils, d'études, de pilotage des bureaux d'études et d'entreprises et bien sûr de suivi des chantiers. François Cholley, président du Syndicat s'est félicité de la globalité de ce vaste chantier qui verra la construction d'une station d'épuration type boues activées mais aussi la création de réseaux sur l'ensemble des communes voisines de la Charmoise.



Signature d'une convention entre la mairie de Fontenay-lès-Briis et le Comité d'Entreprise de la RATP

La salle des Marronniers est déjà réservée pour votre date désirée ? Vous ne savez pas où faire dormir votre famille de province ? Vous avez envie d'un repas dans un lieu insolite chargé d'histoire ? Nous avons la chance d'avoir, sur notre commune, le magnifique château du Comité d'Entreprise de la RATP.

Pour sceller nos échanges, nos prêts, la Mairie et le CE RATP ont signé une convention pour partager entre les agents RATP et les habitants de Fontenay nos infrastructures, nos services ...

Il en résulte que les habitants de Fontenay peuvent bénéficier :

- De l'accès au parc et au camping
- De la location de salles (Allende 550€ 80/100 pers. ou Les Ecuries 600€ 120 pers.)
- De repas au château 19,20€ et 9€ pour les enfants de – de 12 ans
- De chambres au château (chambre double 40€, triple 45€, quadruple 50€ la nuit)
- De petit déjeuner 6€
- De courts de tennis (gestion par l'association du COF de Fontenay)
- D'accès à divers événements du CE



Les agents de la RATP ont :

- Un libre accès gratuit à la médiathèque de Fontenay
- Les prix CCPL pour la location de la salle des Marronniers
- Et d'autres partenariats sont à l'étude

Vous pouvez contacter le château au 01.64.90.77.63

ou

par mail pl.fontenaylesbriis@ce.ratp.fr

Abonnez vous!



Entre deux numéros de la "LETTRE DE FONTENAY", et pour rester informé de toute l'actualité de la commune, abonnez-vous dès aujourd'hui aux

BREVES DE FONTENAY
le bulletin numérique.

Pour ce faire, rendez-vous sur le site de la mairie, rubrique "BULLETINS MUNICIPAUX" et cliquez sur le lien Abonnement à la BREVES d'information.

Vous pouvez également lire les dernières éditions en ligne.

Quand des pieuvres rassurent des prématurés !

Lydie Christien, Fontenaysienne et ambassadrice Petites Pieuvres Sensation Cocon pour l'hôpital d'Arpajon



Petite Pieuvre Sensation Cocon

Depuis quelques temps, grâce à l'aide d'Anne-Christelle et Catherine, vous entendez parler de petites pieuvres crochetées ou tricotées pour aider les bébés prématurés.

Il me paraît important de vous expliquer ce que sont ces pieuvres et surtout en quoi elles peuvent aider les prématurés.



Le projet voit le jour en janvier 2013, une Danoise crochète une petite pieuvre pour un bébé né prématurément. Cette pieuvre est déposée dans la couveuse du bébé et rapidement on constate que l'enfant attrape les tentacules au lieu d'arracher les sondes et autres appareillages qui le maintiennent en vie.

Le projet se poursuit en Suède, où il prend le nom de « Sma blackfiskar » qui signifie « petite pieuvre » en suédois.

En 2014 et avec l'autorisation des groupes danois et suédois, Jacqueline Vandrebek lance le projet en France et en Belgique francophone ; il devient : Petite Pieuvre Sensation Cocon.

En mars 2015, le Centre Hospitalier de Fontainebleau est le premier hôpital à introduire les petites pieuvres dans les couveuses des prématurés.

Depuis, plus d'une centaine d'hôpitaux français ont adopté ces pieuvres qui, j'insiste, ne sont pas des doudous mais des outils thérapeutiques.

Comment Petite Pieuvre Sensation Cocon fonctionne :

Des bénévoles confectionnent les pieuvres, au crochet ou au tricot selon un cahier des charges strict : liste de cotons imposée, modèle répondant à toutes les normes de sécurité indispensables quand il s'agit de bébés si fragiles.

Chaque hôpital participant au projet se voit allouer une ambassadrice qui a la lourde tâche de collecter les pieuvres, de contrôler une à une qu'elles répondent strictement au cahier des charges, de les

laver à 60° puis de les emballer individuellement et de les livrer à l'hôpital qui se chargera de la distribution en fonction des besoins de chaque bébé.

Comme tous les autres bénévoles, l'ambassadrice assume ce rôle bénévolement et tous frais à sa charge.

Étant infirmière, j'ai travaillé quelques années en service de néonatalogie et j'ai tout de suite adhéré à ce magnifique projet.

J'ai débuté comme bénévole « crocheteuse » et très rapidement j'ai souhaité m'investir davantage. J'ai donc organisé des « ateliers pieuvres » à la médiathèque et également au Foyer Arpivie (logement pour personnes âgées) de Limours.

Puis avec le support de Jacqueline Vandrebek, l'administratrice nationale, j'ai présenté les bienfaits de nos pieuvres à l'hôpital d'Arpajon, qui a accepté.

J'adore l'idée de confectionner des pieuvres de façon intergénérationnelle pour un hôpital de proximité.

Grace à l'ensemble de mes bénévoles, la première livraison a eu lieu le 15 mai dernier

Les pieuvres non-conformes, sont offertes à l'établissement pour enfants polyhandicapés « Les Tout-petits » aux Molières. L'ensemble du personnel se ravide voir les bienfaits des pieuvres sur ces



enfants. Je tiens à remercier : Anne-Christelle et Catherine qui m'aident énormément et me permettent de faire évoluer mes ateliers, Monsieur le Maire et l'ensemble des adjoints pour leur généreux don de pelotes de coton qui permettra aux bénévoles de faire, encore, plus de pieuvres pour l'hôpital, et enfin toutes mes bénévoles sans qui tout ça ne serait pas possible. MERCI à Marie-Madeleine, Mme Pipas, Sylvie, Nanou, Carole, Aziliz, Sophie, Marien, Annick et tous les donateurs de pelotes.

N'hésitez pas à vous renseigner sur le site <http://petitepieuvresensationcocon.weebly.com> ou à venir à un atelier je serais ravie de vous informer et pourquoi pas, de vous compter parmi les bénévoles de ce merveilleux projet.

Mais qui a dit qu'on ne pouvait faire du neuf avec du vieux ?



Après l'épisode neigeux de cet hiver, nos équipes ont remis en état notre saleuse mise à rude contribution dans des environnements très agressifs. Ce superbe travail a permis à la commune de faire l'économie financière du renouvellement du matériel et donne l'occasion de valoriser les compétences de nos agents. **Bravo à nos personnels du Service Technique et merci.**



Après une demande des enfants...



Suite à la demande des élèves réunis en conseil de coopération de l'école primaire, les agents du Service Technique ont assaini l'assise des 2 bancs de la cour des primaires ainsi que le tour de la table de ping-pong extérieure avec des dalles à engazonner.

Nos enfants n'auront plus les pieds dans la boue. Le ménage sera d'autant facilité.

Rénovation école

Voici les photos des travaux sur la toiture des appartements de l'école.

La prochaine étape est l'isolation par l'extérieur des murs suivant le budget que l'on sera en mesure d'y consacrer

Entreprise : TAMBOSCO

Coût de l'opération : 25 390 € TTC





Le cimetière de Fontenay change de visage....

Par Jean Pierre LONG, Adjoint au maire en charge de l'environnement

Le 'Zéro Phyto', c'est quoi ?

Depuis 2012, notre commune a mis en œuvre une gestion écologique et différenciée de ses espaces. Nous le savions depuis longtemps, mais une prise de conscience collective se fait jour considérant les désherbants (le glyphosate), les insecticides, les fongicides comme ayant un impact certain sur la biodiversité, l'environnement et la santé humaine.

Depuis le 1er janvier 2017, ces produits phytosanitaires issus de la chimie de synthèse sont maintenant interdits pour les collectivités locales.

Notre cimetière, identifié comme espaces à contrainte, participait à cette pollution. Aussi les élus communaux ont souhaité proposer, dans le cadre de l'objectif 'Zéro Phyto', un milieu favorable à la biodiversité tout en répondant aux besoins et attentes des usagers. La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires de synthèse pour les particuliers seront interdites à partir du 1er janvier 2019.

Le 'Zéro Phyto', c'est donc entretenir les espaces communaux et jardiner sans produit phytosanitaire, donc sans pesticide. C'est changer la gestion globale des espaces.

Quelle implication dans le cimetière ?

Notre cimetière, de par son histoire (uniformisation des offres funéraires : alignement de tombes de pierre et de caveaux en béton préfabriqués, séparés par des allées de graviers ou goudronnées, souvent désherbées chimiquement) est très minéral et laisse peu de place au végétal et à la flore spontanée souvent mal perçue par les usagers

Mais ces espaces sont particulièrement difficiles à entretenir : les herbes poussent sur les allées et entre les tombes, demandant un travail long et difficile au prestataire ou aux agents communaux (à la binette !) si nous tenons à garder l'image d'un cimetière sans herbe.

Notre commune s'est donc inscrite dans l'étude groupée proposée par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. [Cette expertise a pour but de faire évoluer l'aménagement des cimetières, à la fois pour en simplifier l'entretien, mais aussi pour favoriser la faune et la flore de ces espaces, qui peuvent devenir des refuges de biodiversité important.](#)

Pour limiter la pression du désherbage, et privilégier l'as-

pect végétal à la dominante minérale, l'enherbement des allées et la transformation des pelouses en fauche tardive est devenue une alternative viable et écologiquement intéressante. Les propositions se sont par exemple attardées sur la grande pelouse en haut du cimetière. Aujourd'hui cet espace est tondu huit fois par an.

Cette tonte régulière est réalisée dans un souci d'entretien constant et d'accessibilité aux sépultures. Cependant, cette tonte a un impact négatif sur la flore : elle élimine les plantes annuelles et empêche les autres espèces de se reproduire en coupant les inflorescences.

L'impact sur la faune n'est pas négligeable également : elle détruit les animaux vivant au sol ou dans la végétation par broyage des herbes coupées, et elle aboutit à un milieu homogène, sans fleur et ras, peu propice au refuge, à la reproduction et à l'alimentation de la plupart des espèces.



Centauree noire (*Centaurea nigra*)



Piloselle (*Hieracium pilosella*)



Aigremoine eupatoire (*Agrimonia eupatoria*)

Crédits image : PNR /Atelier Traverses/le jardin du Naturaliste

Toutes ces fleurs sont déjà présentes dans les pelouses du cimetière, mais elles sont aujourd'hui invisibles car leurs inflorescences sont tondues avant de pouvoir fleurir. Vous pourrez les observer cette année, grâce à la fauche tardive.

Laisser la flore s'exprimer...

Et pourtant, les pelouses du cimetière cachent une diversité végétale importante: Flouve odorante, luzule, piloselle, centaurée, origan, achillée, aigremoine et plusieurs orchidées, ont été identifiées par le botaniste Olivier Tranchard lors de son diagnostic au printemps dernier.

Sur l'ensemble du cimetière, ce sont plus de 100 espèces sauvages qui ont été recensées.

Ce sont toutes ces raisons qui ont incité la commune, avec l'aide du PNR, à mettre en place une nouvelle gestion de ces espaces : la tonte régulière sera remplacée dès ce printemps par une fauche en juillet et une en octobre/novembre afin de favoriser la flore spontanée. Une tonte régulière sera maintenue sur les pourtours et dessinera des allées pour laisser un accès aux tombes.

Ces plantes, adaptées au sol en place, non invasives, favoriseront le retour des insectes butineurs.

Les allées secondaires seront ensemencées au printemps prochain avec des espèces adaptées au piétinement.



Le demi-deuil (Melanargia galathea) et la Zygène de la spirée sur une fleur de knautie : un spectacle classique des prairies

Pour mieux comprendre notre idée d'aménagement nous vous proposons l'esquisse finale du projet de notre cimetière travaillée avec le Bureau d'Etudes "Atelier Traverses".

Orientations
La restructuration du cimetière pour un meilleur entretien

- Planter les pieds de mort - bruyère et prunelle
- Redessiner une structure - se limiter au marquage des allées par le toner
- Restaurer le cimetière - se limiter au toner des espaces libres afin de laisser le toner et assurer le retour de grandes zones d'herbes (petite espèce en altitude, herbes en zone ou grandes zones d'herbes avec larges et un différencier chaque partie du cimetière

ATELIER TRAVERSES

LESTER LE DÉSORDRE ET L'ALÉATORIÉTÉ DU PRIVÉ ET DE LA DÉCHÉANCE DANS LES CIMETIÈRES dans le cadre de l'opération "Espaces publics"

COMMUNE DE FONTENAY-LES-BRIS

- Planter les "grands" espaces en altitude ou "petits"
- Tone des allées et bordes de tombes et colonnaires
- Équipement les allées secondaires (marquage des bordes allées d'espaces naturels)
- Restaurer l'espace - en altitude - plus de cimetière à implémenter sur les murs d'enceinte à chaque entrée - repartitionner pour d'une lecture de l'espace...

ATELIER TRAVERSES

Dans les mois à venir, le cimetière affichera un nouveau visage et nous comptons bien voir l'évolution prendre tournure

Sont remerciés pour l'aide apportée à la rédaction de l'article :

- Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, Marion Doubre
- Le Bureau d'Etudes Traverses, Madame Hélène Izembart
- L'Agence régionale pour la Nature et la Biodiversité en Ile-de-France,

Monsieur Jonathan Flandin pour des citations de son ouvrage de 2016 "Guide de gestion écologique des espaces publics et privés".

ENGAZONNER LES ALLEES SECONDAIRES
Les allées se végétalisent toutes, notamment en bordure d'espaces libres, grâce à un toner des tombes. Une solution est de les engazonner et de les végétaliser régulièrement au printemps et à l'automne pour éviter la pollution.

EXISTANT

AMÉNAGEMENT

- Équipement les allées secondaires
- Planter les "grands" espaces en altitude ou "petits"

ATELIER TRAVERSES



BLIGNY : Fabrique patrimoniale de spectacles depuis 1903

En inventant le concept, révolutionnaire, des Sanatoriums de Bligny dans les premiers jours du XXe siècle, les fondateurs-mécènes et les savants-médecins à l'origine de sa glorieuse histoire ont mis en œuvre ce que les historiens de la médecine retiendront sous le nom de « Méthode Bligny ».

Ainsi, à rebours de ce qui se pratiquait alors, il a été considéré que prendre en compte le psychisme et le moral des malades de la tuberculose était aussi important que de tenter de soigner leur corps, à une époque où la maladie ne se guérissait pas.

Les médecins de Bligny ont intégré au processus thérapeutique de l'époque toute une série d'activités culturelles et artistiques obligatoires afin d'entretenir un esprit optimiste et joyeux" : du théâtre, du chant, de la peinture, de la photographie, de la danse et de la musique, et toutes sortes d'activités culturelles et ludiques.



Entre les deux guerres, la « méthode Bligny » a été adoptée par la quasi-intégralité des sanatoriums de France, transformant radicalement la vie et le devenir des pensionnaires de longue durée des sanatoriums, quelle que soit leur condition sociale. C'est Bligny encore qui a inventé le concept de « projet de sortie » alors que traditionnellement on ne sortait jamais d'un sanatorium, si ce n'est les pieds devant.

Ainsi, dès l'ouverture des sanatoriums de Bligny, avec les encouragements et le financement de la direction, les pensionnaires (on ne les appelait pas "patients") se sont attelés à fabriquer des



spectacles de tous ordres, en totale autarcie.

Ils faisaient tout : les costumes, les décors, la mise en scène (on parlait plutôt de "régie" à l'époque) ; ils formaient des équipes, se distribuaient les fonctions artistiques et techniques, répétaient, apprenaient, jouaient la comédie, chantaient, jouaient la musique, dessinaient les affiches et imprimaient les livrets, et plusieurs périodes dans l'année étaient dédiées à de grandes fêtes où nos artistes se produisaient dans les salles de spectacle de Bligny, devant leur public de tuberculeux, lors de concerts, d'opérettes, de pièces de théâtre, de ballets, voire d'opéras de fort bonne tenue.



Ce fut la période héroïque qui dura jusqu'à la construction du Théâtre de Bligny en 1934.

Bligny : Usine des arts de la scène depuis plus de 115 ans.

La seconde période qui dura du mercredi 19 septembre 1934, jour de l'inauguration à la fin de la Seconde Guerre mondiale peut être qualifiée "d'apothéose".

En effet, le célèbre docteur Louis Guinard, premier médecin-directeur des Œuvres des Sanatoriums Populaires de Paris sur la colline de Bligny avait réussi à convaincre les mécènes qu'était venu le temps de mettre à la disposition des artistes-pensionnaires des moyens professionnels afin de donner plus de force à la "rédemption médicale" que vivaient les malades de la tuberculose à travers leurs activités artistiques.

Là encore Bligny fut précurseur et cela a, une fois de plus, bouleversé la donne.

Les spectacles prenaient une tenue que l'on ne pourra jamais plus taxer d'amateurisme. Les moyens techniques exceptionnels dont disposaient les artistes de Bligny, donnaient à leurs productions une ampleur jamais égalée et les mécènes, habilement sensibilisés par Bligny, voulurent apporter leur pierre à l'édifice, multipliant les moyens mis à la disposition de la création de pièces de théâtre, de récitals de chant et autres opérettes.

Ainsi, le constructeur de pianos Pleyel offrit en 1930 un piano Grand-Concert d'une valeur de 6000 francs aux Sanatoriums de Bligny, une somme considérable à l'époque.

À la fin des années 30, les habitants de Fontenay-lès-Briis voyaient, médusés, des files de voitures avec des messieurs de la haute et des dames en chapeau, venir de Paris pour assister à la prestation de vedettes parisiennes, engagées spécialement, qui se produisaient au Théâtre de Bligny pour ces riches privilégiés, hors la présence des pensionnaires - tant la peur de la contagion était forte - ce qui donnait l'occasion à d'importantes collectes de fonds au bénéfice des sanatoriums (qui restaient une œuvre philanthropique privée), et bien entendu de son théâtre, fabrique patrimoniale de spectacles.

Bligny : Usine à tubes au sortir de la guerre !

Après la Seconde Guerre mondiale, les traitements curatifs de la maladie, que l'on attendait depuis des siècles, sont enfin arrivés et les Sanatoriums de Bligny ont pu s'ouvrir sur l'extérieur.

Il se trouve - l'histoire s'écrit comme cela - que le frère du professeur Georges Canetti (le co-inventeur des trithérapies curatives de la tuberculose) avait un frère prénommé Jacques.

Jacques Canetti était le directeur des Trois Baudets à Pigalle dans les années 50. C'était aussi le génial producteur qui a su dénicher de jeunes artistes devenus mythiques comme Jacques Brel, George Brassens ou Juliette Gréco, pour ne parler que de ceux-là : Les voilà : Jean-Louis Barrault, Bourvil, Noël-Noël, Jacques Brel, Maurice Bacquet, Jean Nohain, Fernandel, Georges Brassens, Louis de Funès, Jean Poiret, Michel Serrault, Pierre Dac. Mais aussi Jean Amadou, Pierre-Jean Vaillard, Raymond Soupleix, Jean Breton, Anne-Marie Carrière, et tous les autres dont on se souvient aujourd'hui, ou pas.

Ils sont tous venus à Bligny à leur début.

Leur producteur avait astucieusement réussi à leur faire intégrer que « Si Bligny rit, Paris rira. Si Bligny aime, Paris aimera ». Ils venaient avec leurs auteurs et leur équipe afin de tester leur dispositif avant d'affronter les crocs de Paris : Valider leurs choix artistiques, essayer leurs astuces scéniques, vérifier les rires ; parfois corriger leurs textes ou l'ordre de leurs chansons ; roder leurs quetsches, renforcer la cohésion de leur orchestre.

Là encore, Bligny joua son rôle historique de fabrique de spectacles.

Bligny à l'orée du 21^e siècle.

Et puis les sanatoriums se sont dépeuplés pour la première fois en France depuis plus de mille cinq cents ans. Bligny a entamé sa lente transformation

en hôpital généraliste, et en 1971, le Théâtre de Bligny a fermé après une ultime séance de cinéma. Pour trente ans.

Devenu débarras où s'entassaient en vrac tous les rebus de l'hôpital, il sombra dans l'oubli, laissant sa façade couverte de mousse s'ériger comme un silencieux reproche au cœur du nouveau Centre Médical de Bligny.

La période moderne confirme l'élan historique.

En 2004, la présidence de l'Association du Centre Médical de Bligny permit la fondation de l'Association du Théâtre de Bligny qui est désormais l'exploitant du théâtre, et fit le choix stratégique (et historique) de confier la direction du Théâtre de Bligny à un artiste plutôt qu'à un gestionnaire.

Ce fut d'abord François Chaffin en 2004, auteur dramatique et metteur en scène avec la Compagnie du Menteur ; puis Nicolas Hocquenghem depuis 2009 : comédien et metteur en scène avec la Compagnie Théâtrale de la Cité. Ils ont, c'est une demande par l'hôpital, accueilli des artistes en résidence, qui y ont créé leurs spectacles pour le théâtre, la danse et la musique, réinventant un art de faire, installant les meilleures conditions possibles afin de permettre aux artistes de créer en toute liberté ; perpétuant ainsi la tradition instituée sur la colline de Bligny au tout début du XX^e siècle.

Et maintenant ?



La confirmation et le soutien des institutions locales, départementales, régionales et nationales à la perpétuation de cet élan historique permet au Théâtre de Bligny - exception culturelle en Essonne rurale - de confirmer sa vocation de lieu de résidence d'artistes en création, pour le théâtre, la danse, la musique, le cirque et les toutes formes novatrices de spectacles multimédias ; de renforcer ses moyens et la qualité de son soutien aux artistes, sans perdre sa vocation seconde de diffusion pour le public des patients de l'hôpital et des habitants des villages de la campagne avoisinante.

En continuité d'une aventure artistique et culturelle de plus de 115 ans.



La CCPL a lancé son plan climat !

Par Léopold LE COMPAGNON, Maire, Vice-Président de la CCPL en charge de l'Environnement

Toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants à fiscalité propre, ont obligation d'établir un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). C'est ainsi que la CCPL a engagé son plan climat, qui va nécessiter 18 mois de travail, de concertations, d'études auxquelles nous serons tous associés.

De quoi s'agit-il ? S'il fallait résumer en 2 phrases pourquoi nous allons réaliser un PCAET, je reprendrais simplement les objectifs de la loi de transition énergétique pour la croissance verte :

- Renforcer l'indépendance énergétique de la France
- Lutter contre le changement climatique.

Bien entendu, cela se décline en de multiples actions, mais les objectifs précis inscrits dans la loi sont les suivants :

- réduire de 40% les émissions de gaz à effets de serre en 2030 par rapport à 1990,
- réduire de 30% la consommation des énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012,
- porter la part des énergies renouvelables à 32% de la consommation finale d'énergie en 2030 et à 40% de la production d'électricité, réduire la consommation énergétique finale de 50% en 2050 par rapport à 2012,
- réduire de 50% les déchets mis en décharges à l'horizon 2025, diversifier la production d'électricité et baisser à 50% la part du nucléaire à l'horizon 2025.

Comment une Communauté de Communes de 28 000 habitants, peut-elle participer à cet effort colossal, et permettre ainsi son adaptation au changement climatique qui année après année devient de plus en plus prégnant ?

Les pistes d'action sont nombreuses, par exemple :

- Intégrer la transition énergétique dans l'aménagement du territoire,
- Rénover les équipements publics les plus énergivores,
- Favoriser les transports en commun, et encourager une mobilité propre, partagée,
- Favoriser l'émergence de lieux de télétravail avec la création de tiers lieux,
- Accompagner les ménages en précarité énergétique,
- Participer au développement des éco-activités,
- Développer l'économie circulaire, le réemploi, le compostage, le zéro déchet
- Développer la production d'énergies renouvelables sur le territoire,
- Dans les aménagements urbains, rafraichir les centres villes en intégrant l'eau et la biodiversité,
- Développer les surfaces perméables végétalisées sur les parkings
- Promouvoir les régimes moins carnés, et encourager le secteur agricole à se diversifier vers une agriculture raisonnée, voire bio,
- Développer les jardins familiaux, les ressourceries, les « repair cafés »

Chacun peut se poser quelques questions simples auxquelles il peut répondre, comme par exemple

- Ma maison est-elle bien isolée ? la déperdition énergétique fait que je consomme probablement trop de gaz ou d'électricité pour me chauffer. Cette énergie consommée inutilement génère des gaz à effet de serre (GES)
- Si j'installais des cellules photovoltaïques sur la toiture de ma maison, je pourrais produire tout ou partie de ma consommation d'électricité, et ainsi participer à la limitation des GES
- Si je n'achète que des fruits de saison, je participe à la limitation des importations de fruits provenant d'autres continents, nécessitant un transport générateur de GES
- Si j'entretiens un petit potager dans mon jardin, je limite les GES liés au transport.

Voilà à titre d'exemples quelques pistes qui montrent que sur ces enjeux vitaux, nous pouvons tous, à notre échelle, participer à l'adaptation de notre territoire au changement climatique, et préparer ainsi les prochaines générations à une vie saine, agréable, et heureuse, comme nous l'avons connue nous-même.





Le CCAS prévoit l'avenir !

Le Centre Communal d'Aide Sociale, dont le rôle essentiel est d'aider les plus démunis, doit pour cela disposer d'un budget en constante évolution. Sur notre commune, les personnes se trouvant en difficulté, sont pour la plupart, confrontées durant des périodes courtes, à des « accidents de la vie » : décès du conjoint, divorce, chômage, maladie.... Il faut donc pouvoir aider, très rapidement, ces personnes, et leur permettre de passer ce mauvais cap.

Pour effectuer ces aides, le CCAS reçoit une subvention de la part de la commune, abondée par les dons et les quêtes effectuées lors des mariages, baptêmes républicains.

Notre CCAS disposait depuis plusieurs années d'un budget d'investissement de 200 000 €, provenant de la vente d'un bien immobilier, fruit d'un viager. Les membres bénévoles du CCAS, réunis en assemblée générale le 15 mars ont décidé d'acheter un appartement T2 en cours de construction rue des Moulins. Ainsi dans l'avenir, les revenus de cette location permettront un fonctionnement pérenne et plus souple de nos aides.



SORTIE CCAS à GIVERNY

Par Nicole GOAVEC Conseillère municipale déléguée aux affaires sociales



Splendeur de nos jardins au printemps, certes ! mais concernant celui de la propriété de l'artiste peintre Claude MONET à GIVERNY, il faudrait inventer des superlatifs pour exprimer l'intensité de l'admiration ressentie à sa contemplation. Les participants à la sortie proposée par le CCAS, le vendredi 25 mai, ont épuisé leur vocabulaire et leurs appareils photos face à une telle profusion d'essences aux couleurs extraordinaires : roses, clématites, glycines, iris, rhododendrons, delphiniums, entr'autres multiples diversités, ainsi que le début de la floraison des nymphéas qui ont inspiré tant de chefs d'œuvres à l'artiste et caractérisent aussi la singularité de ce lieu magique. La foule de touristes et de connaisseurs témoigne d'ailleurs de cette magnificence.

Auparavant, le matin, une conférencière, nous avait guidés dans le quartier médiéval de VERNON, au pied de la superbe collégiale, puis accompagnés

à l'élégant Musée des IMPRESSIONNISTES qui accueille actuellement, outre les tableaux permanents, une très intéressante exposition photos de FAUGAS, nous renseignant sur le contexte géo-sociologique de l'époque. Le premier étage recèle de belles œuvres de peintres contemporains de MONET, dont certains précurseurs des NABIS : Blanche HOSCHÉDE, Maurice DENIS, VUILLARD, BONNARD...

Un succulent et copieux déjeuner nous permet ensuite d'échanger nos impressions dans un restaurant à l'accueil fort sympathique et prendre des forces avant la visite des somptueux jardins. En fin de journée une dégustation de cidre, pommeau et calva, permet à l'ensemble du groupe d'apprécier la qualité du cru local, de faire connaissance avec les techniques de fabrication propres à cet endroit et, pour certains, de faire quelques emplettes.

L'ambiance dans le car du retour fut très joyeuse, quelques participants projetant de revenir avec famille ou amis dans ces merveilleux cadres et la plupart, ravie par cette journée, projetant d'autres buts de sorties aussi intéressantes et agréables.



Le CCAS proposera, gratuitement, des "ATELIERS-MEMOIRE" ou "ATELIERS GYMNASIQUE CEREBRALE" à l'automne, sous forme d'une séance tous les 15 jours le vendredi de 14h30 à 16h. Première séance prévue le 25 octobre salle des Maronniers. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître à la mairie.

Une journée qui a inspiré Eliane et qui nous livre son doux poème :

"Féerie des jardins
ou des éclats de ciel
sont tombés parmi les nymphéas
sous le pont japonais
alliance des fleurs et de l'eau"



Médiathèque
Lydie Reggiani



Fontenay-lès-Briis

2017-2018 : LA MEDIATHEQUE EN QUELQUES MOTS

Quelques statistiques à connaître sur votre médiathèque :

2017 : Environ 250 familles ont emprunté des documents, ce qui représente près de 30 % de la population fontenaysienne (la moyenne nationale est de 17%).

102 nouveaux inscrits en 2017.

8124 documents empruntés (tous supports confondus).

Fonds nous appartenant : 7700 livres - 800 DVD – 480 CD auxquels il faut ajouter les quelques 1600 documents que nous empruntons à la médiathèque départementale. Cette dernière nous permet de répondre régulièrement à vos demandes plus spécifiques.

Nous nous efforçons chaque jour de faire découvrir la médiathèque au plus grand nombre, notamment en proposant des animations « originales », en achetant des nouveautés etc....

Animations :

Classes : De septembre 2017 à juin 2018, la médiathèque aura proposé 12 séances d'accueil de classes sous la forme de visites thématiques, en partenariat avec les enseignantes.

Bébés-lecteurs : Chaque premier mardi du mois (sauf en août), nous recevons environ 20 tout-petits avec leurs mamans ou assistantes maternelles, pour des séances de lectures/chansons.

Nos assistantes maternelles, fidèles mais surtout créatives, nous font profiter de leurs talents en nous apportant des « tabliers à histoires », adorés des enfants et des plus grands !



Ateliers « Petites Pieuvres » : Depuis octobre 2017, nous avons lancé ces ateliers, animés par Lydie. Les participants, de plus en plus nombreux, créent des Petites Pieuvres, remises aux bébés prématurés de l'hôpital d'Arpajon : les bébés s'agrippent aux tentacules qui leur rappellent le cordon ombilical et évitent ainsi d'arracher le matériel médical.



Novembre 2017 : Nous avons fêté Halloween, des ateliers de bricolages, des lectures qui ont permis de réunir près de 40 enfants de tout âge





REZO POUCE

Dispositif d'Auto-Stop sécurisé

REZO-POUCE c'est :

Confiance : Rezo Pouce vérifie les informations
En s'inscrivant à Rezo Pouce, conducteurs et passagers acceptent la Charte du Rezo et partagent les valeurs de la communauté. Faire du stop avec Rezo Pouce, c'est assurer un trajet serein, l'esprit léger...

Convivialité : Bougez en stop « c'est sympa »
Bouger en stop, c'est toujours partager plus qu'un trajet. C'est partager un moment de vie, rencontrer son voisin, se découvrir des passions communes, des connaissances... Certains mangent local, d'autres font du stop entre voisins...

Efficacité : Bougez en stop « ça marche »
Adopter la stop attitude, c'est s'assurer un temps d'attente mini : 1 fois sur 2 moins de 5 minutes d'attente et 9 fois sur 10, moins de 10 minutes...
Fiche destination + arrêt sur le Pouce + la confiance... Testez et partagez.

Eco responsabilité : Partagez votre voiture « c'est écologique »
Difficile de se passer de voiture quand on habite à la campagne ou dans les environs d'une ville. Alors, pour concilier ses aspirations à préserver son environnement et vie quotidienne, pourquoi ne pas essayer de partager ses trajets ? Après tout, à 2 ou 3 dans la voiture, je divise par deux ou trois mon empreinte carbone !

4 étapes, rien de plus simple.

Etape n°1 : Inscrivez-vous

Pourquoi pas ? Tout est gratuit. Vous pouvez vous inscrire sur le site en 5 mn via le lien ci-dessous
www.rezopouce.fr/inscription-covoiturage-rezopouce

Etape n°2 : Recevez votre Rezo Kit

Tous les inscrits recevront par courrier leur carte membre ainsi qu'un autocollant pour le véhicule.
Inscrit sur internet ou possédant une messagerie ? Vous recevez un e-mail comprenant votre Rezo Kit qui explique le dispositif, ainsi qu'une fiche mobilité de votre commune qui recense les arrêts sur le pouce proches de chez vous.
Hop ! Vous voilà entièrement équipé pour votre autostop !

Etape n°3 : C'est parti !

Je suis passager :

Je me rends à un arrêt sur le pouce avec ma fiche destination, je peux informer les autres utilisateurs de ma démarche grâce à l'application. Vous trouverez des modèles de fiche destination sur votre espace perso, ou à votre point relais.

Je suis conducteur :

Je peux consulter l'application pour voir si des autostoppeurs se rendent au même endroit que moi, ou simplement faire un léger détour par un arrêt sur le pouce.

Il n'y a aucune obligation à prendre quelqu'un en stop ou non, de même que l'on peut refuser de monter dans un véhicule.

Etape n°4 : Je parle de Rezo Pouce

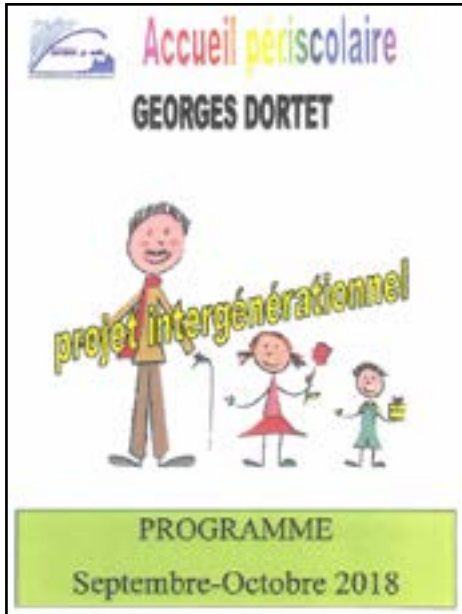
Utilisez l'application afin de signaler lorsque vous êtes bien arrivés à destination.

C'est un cercle vertueux : plus nous serons nombreux à utiliser le Rezo, mieux ça fonctionnera !

Astuces confiance :

- Avec l'application j'ai accès aux profils des utilisateurs actifs près de chez moi.
- Je peux envoyer le numéro ou la photo de la plaque d'immatriculation du véhicule dans lequel je monte par sms au 07 83 80 99 81.





L'accueil de loisirs périscolaires de la commune de Fontenay-lès-Briis, met en place un projet autour de l'intergénérationnel, "bien vivre ensemble"....

Le but de ce projet est de favoriser le lien social entre les générations, de partager un moment de détente et de convivialité autour d'activités communes, de découvrir d'autres personnes, d'autre lieux et de créer ensemble un espace de rencontre et les solidarités de demain ...

Pour développer nos échanges et faire connaissance, nous invitons les habitants à venir participer à nos différents ateliers de la première période (de septembre et octobre 2018).

Les habitants peuvent dès à présent s'inscrire aux ateliers de leurs choix (voir date ci-dessous) par mail à l'adresse suivante: coordinateur.animation@gmail.com

- en précisant la date
- l'atelier du choix
- ainsi que leurs coordonnées personnelles (en cas de report ou d'annulation)

Tous les ateliers auront lieu de 11h30 à 12h30 à l'école Georges DORTET accueil périscolaire
Programme des Ateliers :

Mardi 18 septembre :
 atelier nature fabrication d'un nichoir
Vendredi 21 septembre :
 atelier nature fabrication d'un nichoir
Mardi 25 septembre :
 atelier tricot

Vendredi 28 septembre :
 thème tricotin fabrication de petits personnages
Mardi 2 octobre :
 atelier tricot et tricotin
Vendredi 5 octobre :
 atelier nature fabrication d'un nichoir





Notre association a pour objet de rassembler les possesseurs d'anciens véhicules (tous les véhicules de plus de 30 ans) dans les environs de notre village.

Permettant à tous les utilisateurs d'anciens véhicules de discuter et d'envisager des actions communes et d'entraide.



Nous organisons des rencontres, des sorties et des animations autour de Fontenay les Briis.

Notre 1ère sortie, du 10 juin 2018, était un rassemblement (17 véhicules) à Bel Air, poursuivi d'une balade dans l'Hurepoix et d'un pique-nique dans le parc de Soucy.



Notre 2ème sortie, du 22 juillet 2018, fut un rassemblement (5 véhicules) au Golf de Rochefort en Yvelines (pause-café) puis nous avons rejoint le golf de Courson-Monteloup pour un déjeuner. Tout cela dans un cadre magnifique.



Notre association compte environ une dizaine d'adhérents (association récente) à ce jour et d'autres activités seront prévues cette année.

La cotisation annuelle est de 10€.

Contact :

contact@les-bielles-de-fontenay.com
<http://www.les-bielles-de-fontenay.com>



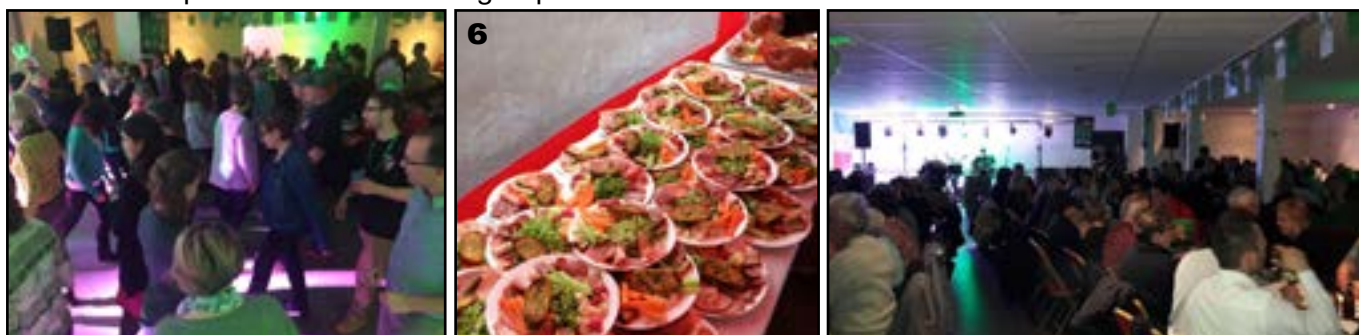
Premier semestre de la nouvelle équipe du CDF en image

La nouvelle équipe du CDF a démarré l'année 2018 sur les chapeaux de roue en vous proposant: (1) Le chaud des Sapins de Noël
(2) une soirée Karaoké spécial adhérents (POUR ADHERER 1€ enfant 2€ adulte ou 5€ pour la famille ;). (3) La Chasse à l'œuf plus de 200 enfants ont reconstitué les différents puzzles, donnant droit aux chocolats offerts par le CDF.



Deux concours :

(4) Les Décors de Noël (5) les Epouvantails, Bravo aux participants pour leur créativité. (6) LA St PATRICK plus de 160 personnes aux Marronniers dans une ambiance de pub irlandais avec Le groupe Owen's et ses danseurs .





(7) Le Carnaval des Enfants , avec Jonathan les princesses et chevaliers et autres supers héros, ont fait un maximum de bruit suivi de "pestacles" animés par notre talentueux, Laurent, de PRODJ SHOW .(8) FETE de LA MUSIQUE Plus de 400 personnes sont venues écouter Lucile groupe, Neluzik et Accord 'Âges toujours animée par Laurent.(9) les jeudis de l'été : Vous venez avec vos grillades boissons Amis et nous vous mettons barbeQ tables et chaises à disposition;



CHAMPIONS DU MONDE!

Plus de 200 personnes se souviendront à vie, qu'ils étaient à Fontenay , avec le CDF ce 15 juillet 2018
Un grand MERCI à Fanny & Sébastien pour nous avoir fourni leur accès ADSL





Nos évènements du 1er semestre 2018



Tournoi de belote - Samedi 27 janvier

Le samedi 27 janvier dernier s'est tenu notre désormais traditionnel tournoi de belote. **5 équipes se sont affrontées dans une ambiance conviviale** et c'est une équipe inédite qui a remporté le jambon, lot toujours remis aux vainqueurs, Éric TOUTAIN et Elise RIVA. Félicitations à eux et aussi à toute l'équipe de bénévoles qui, comme tous les ans, nous a régales de crêpes et gâteaux maisons (hmm, la tarte aux abricots de Marylou !).



Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Cité de la Céramique - Samedi 10 février

Le 10 février, **23 personnes bien courageuses ont affronté le mauvais temps** qui avait bloqué les routes pour profiter de la visite de la Cité de la Céramique à Sèvres.

Le musée propose un cheminement artistique inédit à travers les styles et les époques.

Ce jour, les personnes inscrites ont, durant 1 heure, appréciées **la collection permanente** sur la céramique de Sèvres. Une 2ème heure était réservée à l'exposition temporaire appelée «**l'expérience de la couleur**», un voyage sensoriel inédit et unique - par-delà la céramique, du laboratoire des couleurs de Sèvres aux couleurs dans l'art !

Stage de Baby Gym - Mercredi 12 avril

10 enfants ont participé au stage de baby gym qui s'est tenu durant les congés de printemps dans le dojo des Marronniers, sous la houlette de Maud, notre professeur. 1 seul était déjà adhérent et pratique cette

activité. Les 9 autres, qui ont découvert, ont beaucoup apprécié et se sont déclarés prêts à recommencer.

Nul doute que nous renouvelerons l'expérience.



Rallye Vélo - Samedi 26 mai

Malgré un orage sévère la veille, **14 équipes se sont présentées** ce samedi dès 8h00 pour partir à la découverte d'un parcours sportif et culturel, organisé par Elie et son équipe, dans notre charmante campagne. Nous sommes d'abord passés par Mulleron puis à travers bois et plaine avant une première pause à Marcoussis agrémentée de quelques jeux. Le parcours nous a ensuite emmené jusqu'au parc situé près de la mairie de Monthéry pour pique-niquer après le traditionnel apéritif offert par la MJC. Mais avant le retour vers Fontenay Elie nous avait réservé un super jeu d'adresse qui a ravi tout le monde. Tout s'est terminé en fin d'après-midi par la diffusion des résultats et la nomination des vainqueurs, suivi du repas organisé par la MJC où chacun a apprécié de se retrouver.

RDV l'année prochaine !



Et prochainement ...

Fête de la peinture - dimanche 2 septembre

Assemblée Générale - Dimanche 30 septembre 10h

Fête 50 ans MJC - Dimanche 30 septembre 12h-18h

Pour obtenir plus de précision, visitez notre site ou écrivez-nous
Site : <http://mjcfontenay.free.fr> Mail : mjcfontenay@laposte.net



Tournoi des Jeunes de la Pentecôte

Rendez-vous devenu annuel pour le club, le Tournoi des Jeunes de la Pentecôte (TJP) à Wattignies. Accompagnés par un bon groupe de parents/supporteurs, et coachés par des jeunes du club, 24 filles et garçons ont passé 3 jours un peu fous : hockey, copains, soirées...



Championnes de France

Deux fois Championnes de France. Fanny et Malou ont représenté le département 91 en entente avec le département 78 pour la deuxième année de suite. Invaincues, elles sont revenues avec une énorme coupe et plein de souvenirs.

Clément et Paul ont dignement représenté le département terminant 5ème de la compétition garçons



U12 premiers !

Notre jeune équipe mixte de moins de 12 ans a survolé son championnat depuis septembre. A part un match nul, ils ont gagné tous leurs matchs. Il faut noter aussi que cette équipe joue essentiellement contre des garçons ! Nous en sommes très fiers.



Equipe de France Masters

Trois joueurs du Trèfle font partie des joueurs préparant la Coupe du Monde à Barcelone cet été. Nicky jouera en équipe +45 ans. Pour les hommes, Eric (Président du club) s'entraîne avec l'équipe +50 ans et Manu en tant que gardien avec l'équipe +45 ans. Tous trois continuent à participer aux stages de préparation à Lyon, Bordeaux, Lille, Paris, Suisse, Italie...



Que vous soyez jeune, ou moins jeune, fille ou garçon, nous vous attendons pour faire gratuitement un essai :
 Enfants : mercredi après-midi sur le plateau de l'école primaire de Fontenay les Briis
 Adultes : mardi 21h30 à 22h30 au gymnase intercommunal à Briis sous Forges
Renseignements
 Téléphone : 01.64.90.59.87 Courriel : contact@hctrefle.com



Pour la section JUDO, le remise des ceintures a eu lieu le mardi 19 juin à 18h au Dojo des Marronniers. A cette occasion et pour perpétuer les habitudes festives du club, la remise des ceintures a été suivie du traditionnel barbecue.

Pour toutes informations supplémentaires,

contactez Maurice 0675244470 ou Olivier 0661810540



Comme chaque année les week-ends du mois de mai ont été occupés par les rencontres des championnats interclubs.

Cette année une seule équipe sénior nous a représenté dans ces championnats. Le résultat final vous sera communiqué lors de la prochaine lettre de Fontenay.

**L'équipe de Fontenay, de gauche à droite
 Vincent – Michel – Alain – Philippe - Xavier**

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

Mr VACAR Philippe au 01 64 92 28 89 ou 06 79 80 37 96



Horaires de la mairie :

Lundi: 15H00 - 17H45
 Mardi, jeudi, vendredi : 09H00 - 11H30
 15H00 - 17H45
 Mercredi et samedi : 09H00 - 12H00
 Standard : 01.64.90.70.74 - Télécopie : 01.64.90.78.14
 Courriel : accueil@mairie-fontenay-les-briis.fr
 Site : www.fontenay-les-briis.fr

Les déchets Ménagers

Notes : AM = avant midi PM = après midi SP = semaine paire SI = semaine impaire

Circuit	Bruyères le Châtel	Fontenay les Briis		
Hameaux	Arpenty Verville	La Roncière La Soulaudière La Charmoise	Le Bourg Bel Air Soucy	Les Chéneaux Folleville
Rebuts ménagers	Lundi AM	Mercredi AM	Mercredi AM	Mercredi AM
Emballages	Vendredi AM	Vendredi AM	Vendredi AM	Vendredi AM
Déchets verts	Lundi PM, SP	Jeudi PM, SP	Jeudi PM, SP	Jeudi PM, SP

Les verres et les papiers sont à déposer dans les containers prévus à cet effet.

La déchetterie de Briis

NOUVELLE ADRESSE : D152 Briis Sous Forges

(à coté du parking de la gare autoroutière)

N'accepte pas les rebuts ménagers

Tout doit être trié comme pour les collectes à domicile.

C'est le lieu où l'on doit déposer les Déchets Ménagers Spéciaux :
 huiles, solvants, batteries, piles, néons, peintures, déchets toxiques.
mais aussi les gravats, les objets encombrants et les déchets verts.

Ouvertures (été)

mardi : 9H00—13H00
 mercredi : 9H00—13H00, 14H00—17H45
 jeudi : 14H00—17H45
 vendredi : 14H00—17H45
 samedi : 9H00—13H00, 14H00—17H45
 dimanche : 9H00—13H00

Téléphone 06 82 38 06 76

Les déchets verts

sont enlevés de
début mars à fin novembre
Présentation : conteneur spécifique,
 sacs papier, petits fagots.

Encombrants

Sur demande, une fois par an
Appeler le SIREDOM 01 69 74 23 50
 Lister le matériel.
Coût : 30 euros (gratuit pour les + de 65 ans
 et les handicapés.)